

Comptabilité

EN JOURNÉE

- ▶ Comptabilité orientée pratique
- ▶ Formation supérieure en comptabilité

EN EMPLOI

- ▶ Comptabilité générale
- ▶ TVA



Certificat suisse de qualité
pour les institutions de formation continue



**VOTRE FORMATION
CONTINUE**



Virgile Formation

Quai Maria-Belgia 18

1800 Vevey

Tél. 021 921 19 62

www.virgile.ch

VOTRE SPECIALISTE EN COMPTABILITE !

INDEX

Informations générales

Introduction	3
Schéma de formation	3
Horaire du secrétariat et contact	12
Plan d'accès	12
Formations continues chez Virgile Formation	12

Comptabilité de base

Préparation au Certificat «Comptabilité orientée pratique»	4
--	---

Comptabilité générale

Préparation au Certificat «Comptabilité générale»	6
---	---

Comptabilité supérieure

Préparation au Certificat «Formation supérieure en comptabilité»	8
Séminaire TVA	11

Conditions générales et inscription

Contrat de formation	13
Conditions générales	14
Conditions de retrait	14

Forme épiciène

Pour la commodité de la lecture, nous avons privilégié la forme épiciène des mots, le masculin désignant les deux genres.

INTRODUCTION

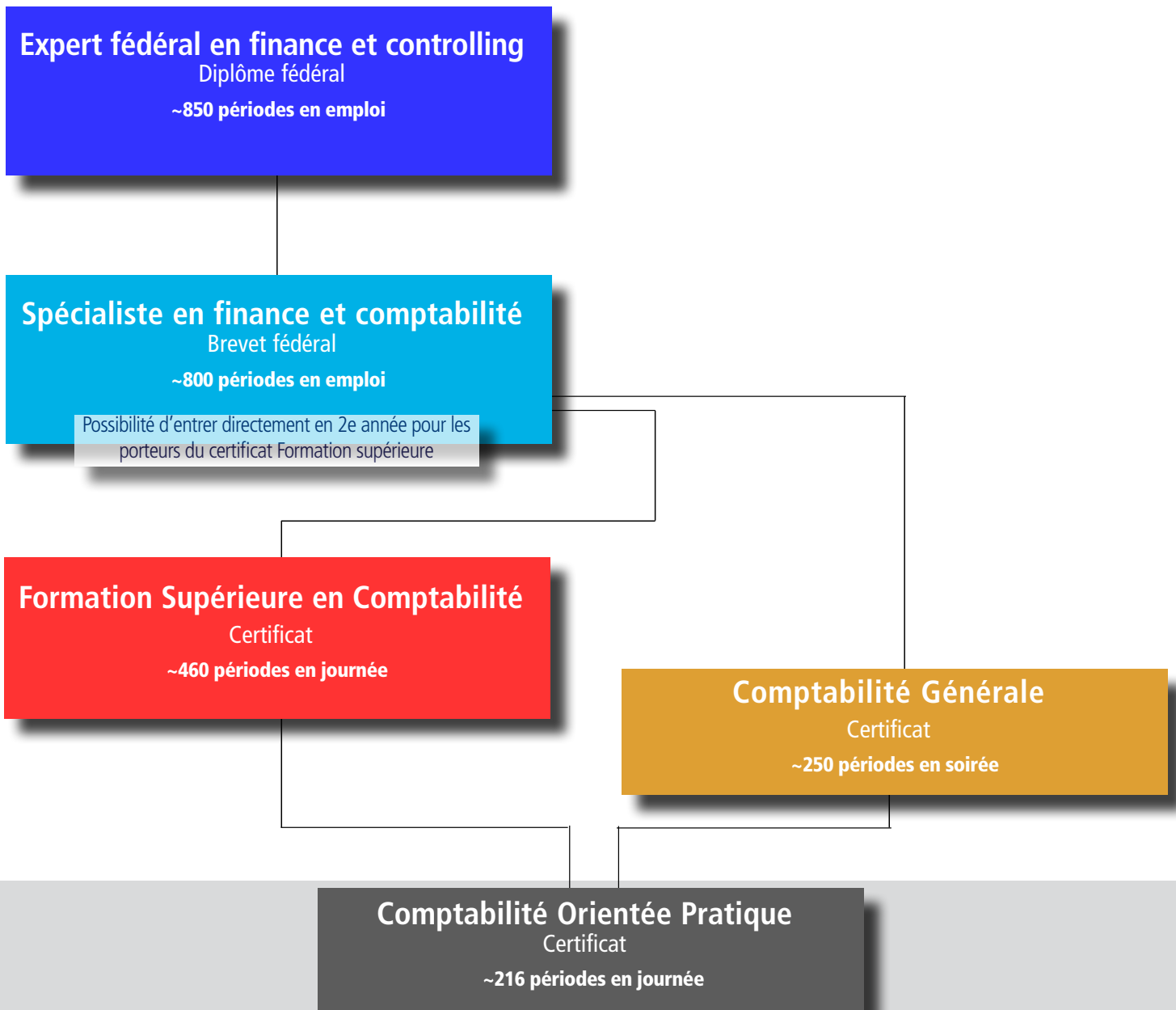
Les formations dans le domaine de la comptabilité et du controlling

Virgile Formation offre une large palette de formations en comptabilité et controlling, formations adaptées aux besoins actuels du marché et des personnes actives dans le secteur tertiaire.

Quels que soient la taille ou le secteur d'activité de l'entreprise, le comptable joue un rôle essentiel au sein de toute société : de l'aide-comptable au directeur financier en passant par le comptable et la secrétaire-comptable, toutes les entreprises ont besoin de collaborateurs qui connaissent et maîtrisent la comptabilité à différents niveaux.

La comptabilité est accessible à tous et, grâce aux diverses offres de formation continue, il est possible de progresser tout au long de son parcours professionnel.

Schéma de formation



COMPTABILITE ORIENTEE PRATIQUE

36 jours

Groupe cible

La formation «Comptabilité orientée pratique» s'adresse aux titulaires d'un CFC d'employé de commerce ou d'un titre jugé équivalent, désirant acquérir les connaissances théoriques et pratiques dans les domaines de la comptabilité, de l'informatique et des assurances sociales.

Conditions d'admission

- CFC d'employé de commerce ou titre et expérience jugés équivalents
- Informatique Word et Excel niveau 1
- Français niveau B2
- Entretien et test obligatoires.

Objectifs

Au terme de la formation, le participant sera capable de :

- concevoir un plan comptable adapté aux besoins de l'entreprise;
- concevoir des inventaires et un bilan;
- concevoir des opérations de bouclement;
- tenir la comptabilité d'une PME;
- d'exploiter Excel;
- saisir des pièces comptables sur le logiciel Crésus;
- participer à l'établissement des décomptes TVA;
- contrôler les notes de frais;
- effectuer les réconciliations bancaires;
- prendre en charge la gestion des débiteurs (suivis du client, rappel,...);
- assurer la gestion du "Petty cash" de l'entreprise (caisse);
- prendre en charge la gestion des assurances sociales;
- appliquer la loi sur la Poursuite pour dettes et la faillite.

Contenu

Le contenu du cours est axé sur les connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de la comptabilité et son environnement afin de permettre au participant d'assumer un cahier des charges d'aide-comptable dans une PME au terme de sa formation.



Méthode de travail

- Un PC à disposition
- Théorie et exercices pratiques
- Etude de cas concrets
- Travail individuel et en groupe
- Examen individuel écrit et sur informatique.

Groupe : minimum 10 participants,
maximum 12 participants.

Durée, horaire

Les cours ont lieu sur 9 semaines, du lundi au jeudi, de 08h30 à 11h45 et/ou de 13h00 à 16h15 (216 périodes*) + ~70 heures de travail autonome.

Prochaines sessions :

- du 19 avril au 17 juin 2010
- du 27 septembre au 25 novembre 2010.

Lieu

Virgile Formation,
Quai Maria-Belgia 18, 1800 Vevey.

Titre obtenu

Evaluation finale, attestée par un certificat.

Coût

Fr. 3'950.-, taxe d'examen et supports de cours compris.



*1 période = 45 minutes

COMPTABILITE GENERALE

9 mois en emploi

Groupe cible

La formation «Comptabilité générale» s'adresse aux titulaires d'un CFC d'employé de commerce ou d'un titre jugé équivalent, désirant acquérir les connaissances théoriques et pratiques dans les domaines de la comptabilité financière et des calculs commerciaux. Ce cours peut être une excellente mise à niveau des connaissances acquises en apprentissage.

Conditions d'admission

- Etre détenteur d'un diplôme secondaire (CFC, maturité professionnelle ou gymnasiale, diplôme ESC ou titre jugé équivalent) ou
- Avoir suivi la formation «Comptabilité orientée pratique».

Objectif

Au terme de la formation, le participant possèdera les connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de la comptabilité et son environnement afin d'assumer un cahier des charges de comptable dans une PME.



Contenu

Comptabilité financière

- Introduction, bases légales
- Plans comptables
- Transitoires
- Amortissements
- Provisions
- Réserves (latentes et ouvertes)
- Opérations sur titres
- Opérations sur immeubles
- Effets de change
- Marchandises
- Salaires et charges sociales
- TVA
- Monnaies étrangères
- Raison individuelle
- SNC
- SA
- Sàrl

Comptabilité commerciale

- Intérêt simple
- Echelle d'intérêt
- Intérêt composé
- Règle de trois
- Pourcentages
- Proportions
- Opérations de change

Droit

- Droit des sociétés
- Poursuite pour dettes et la faillite

Méthode de travail

Le programme d'études est construit en fonction des besoins et intérêts des étudiants et s'appuie sur leur expérience pour enrichir et ancrer les nouvelles connaissances. L'approche pédagogique privilégie le transfert théorie/pratique. Le chargé de cours est un conseiller et veille à intégrer l'étudiant dans le processus de formation.

Durée, horaire

Les cours ont lieu deux soirs par semaine, de 18h15 à 20h45 et quelques samedis matins de 08h30 à 12h30 (250 périodes*)
+ ~80 heures de travail autonome.

Prochaine session :

- du 13 septembre 2010 au 25 juin 2011.

Lieux

Les mardis et jeudis :
Haute Ecole Pédagogique,
Av. de Cour 33, Lausanne.

Les samedis :
EPFL, Lausanne.

Titre obtenu

Evaluation finale, attestée par un certificat.

Coût

Fr. 3'850.-, taxe d'examen et supports de cours compris.



*1 période = 45 minutes

FORMATION SUPERIEURE EN COMPTABILITE

4 mois en journée

Groupe cible

Si vous avez une formation commerciale de base (CFC ou diplôme), si vous avez la volonté de compléter vos connaissances en comptabilité, en droit, en fiscalité, etc., ce cours de 4 mois vous garantira un perfectionnement de haut niveau !

Conditions d'admission

- Etre détenteur d'un diplôme secondaire (CFC, maturité professionnelle ou gymnasiale, diplôme ESC ou titre jugé équivalent) avec expérience professionnelle ou
- Avoir suivi la formation «Comptabilité Orientée Pratique»
- Entretien et test d'entrée obligatoire.

Objectifs

Au terme de la formation, le participant maîtrisera les matières suivantes :

Comptabilité

Tenir, présenter et analyser les comptes d'une PME-PMI, notions d'analyse financière, calcul de ratios, cash-flow, notions de budgets prévisionnels, business plan, techniques de présentation.

Droit fiscal

Impôts directs & impôts indirects en relation avec la tenue des comptes. Théorie et pratique (déclarations d'impôts des personnes physiques et des personnes morales).

Droit commercial

Sociétés, contrats, etc. en relation avec la comptabilité.

Informatique

Logiciels en relation avec la tenue et la présentation des comptes (Excel, Crésus).

Assurances sociales

Passer en revue le système social suisse au travers des lois existantes. Faire comprendre, par des exemples pratiques, la coordination entre le 1er et le 2ème pilier. Aborder les obligations des employeurs en matière d'assurances sociales.

Grâce à ces acquis, le participant sera capable de :

- Créer, structurer et organiser une comptabilité.
- Connaître le tissu économique réel avec un enseignement donné par des formateurs actifs dans la branche enseignée.
- Préparer les bases de la filière de formation du Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité.



Contenu

460 périodes de cours environ réparties de la manière suivante :

Comptabilité générale

- Notions fondamentales
- Techniques de comptabilisation et des comptes
- Affaires courantes
- Bouclément
- Aspects juridiques de la comptabilité et de l'établissement des comptes
- Cadre comptable et Plan comptable
- Eléments de comptes annuels
- Bilan
- Compte de résultat
- Domaines spéciaux de la comptabilité générale
- Comptabilité générale spéciale (sociétés).



Budget et Business plan

- Elaboration de plans financiers (long terme)
- Documents de synthèse (Pertes et profits prévisionnels, budgets de trésorerie et bilans prévisionnels).

Droit

- Notions générales de droit
- Droit des personnes
- Droits réels
- Droit des obligations (partie générale)
- Droit des obligations (différentes formes de contrats)
- Droit des obligations (droit commercial)
- Poursuite pour dettes et faillite
- Assurances sociales.

Fiscalité

- Système fiscal suisse
- Impôts directs
- Déclarations d'impôts
- Impôt anticipé
- Droit de timbre fédéral
- Taxe sur la valeur ajoutée.

Informatique

- Excel
- Crésus.

Méthode de travail

Le programme d'études est construit en fonction des besoins et intérêts des étudiants et s'appuie sur leur expérience pour enrichir et ancrer les nouvelles connaissances. L'approche pédagogique privilégie le transfert théorie/pratique. Le chargé de cours est un conseiller et veille à intégrer l'étudiant dans le processus de formation. Durant la formation : évaluations du groupe et entretiens réguliers avec le conseiller pédagogique.

Le nombre de participants est limité à 16 personnes.

Durée, horaire

Les cours ont lieu sur 4 mois, du lundi au vendredi, de 08h45 à 12h00 et de 13h00 à 16h15 (115 demi-journées, 460 périodes*) + ~100 heures de travail autonome.

Prochaine session :

- du 23 août au 16 décembre 2010.

Lieu

Virgile Formation,
Quai Maria-Belgia 18, 1800 Vevey.

Titre obtenu

Evaluation finale, attestée par un certificat (niveau entre un CFC et un brevet fédéral).

Coût

Fr. 5'900.- (si inscription privée).



*1 période = 45 minutes

SEMINAIRE TVA

4 jours

Groupe cible

Toute personne souhaitant maîtriser les modalités de la TVA et son application dans la comptabilité et dans l'entreprise.

Conditions d'admission

Avoir des notions de base en comptabilité.

Objectifs

Au terme de la formation, le participant sera capable de traiter les éléments suivants :

- Les opérations « soumises » / « exclues du champ de l'impôt » / « exonérées »
- L'assujettissement / non assujettissement à la TVA
- Les taux d'imposition de la TVA
- Les bases de calcul
- La comptabilisation de la TVA
- Les prestations à soi-même
- Le décompte trimestriel ou semestriel (taux de la dette fiscale nette)
- La déduction de l'impôt préalable
- L'imposition à la marge
- La double affectation.

Contenu

La formation traite des modalités de la TVA et de son application dans la comptabilité et dans l'entreprise.

Méthode de travail

- Explications sur le déroulement d'un contrôle
- Double affectation : cas simples
- Aperçu des procédures légales
- Aperçu de l'application du taux de la dette fiscale nette
- Théorie et exercices pratiques
- Etude de cas concrets
- Travail individuel et en groupe
- Suivi individuel.

Le nombre de participants est limité à 16 personnes.

Durée, horaire

Les cours ont lieu sur 4 journées, de 08h45 à 12h00 et de 13h00 à 16h15 (32 périodes*) + ~10 heures de travail autonome.

Prochaines sessions :

- du 17 au 20 mai 2010
- du 8 au 11 novembre 2010.

Lieu

Virgile Formation,
Quai Maria-Belgia 18, 1800 Vevey.

Titre obtenu

Attestation de l'Institut.

Coût

Fr. 950.- supports de cours compris.

*1 période = 45 minutes

Formations continues chez Virgile Formation

Comptabilité

- Certificat comptabilité orientée pratique (Vevey)
- Certificat comptabilité générale (Lausanne)
- Certificat formation supérieure en comptabilité (Vevey)
- Module TVA (Vevey)
- Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité (Vevey, Lausanne, Genève, Sion)

Economie (Lausanne)

- Ecole Supérieure d'Economie ESE

Controlling (Lausanne)

- Diplôme fédéral d'expert/e en finance et controlling

Langues (Vevey)

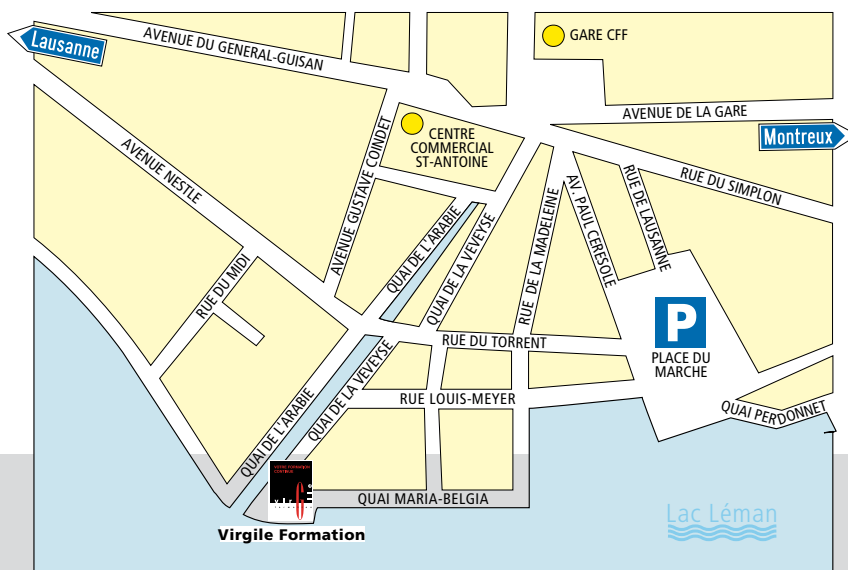
- Français
- Anglais
- Allemand
- Espagnol

Informatique

- Excel pour la gestion financière (Vevey)
- Brevet fédéral d'informaticien/ne I-CH
- Autres cours sur demande

Horaire du secrétariat et plan d'accès

Virgile Formation, quai Maria-Belgia 18, 1800 Vevey - tél. 021 921 19 62
E-mail général : info@virgile.ch / E-mail «cours de comptabilité» : nhoracsek@virgile.ch
Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h15.
Samedi : de 08h00 à 10h30 (hors vacances scolaires).



Contrat de formation

Mme Mlle M.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

NPA : _____ Localité : _____ Canton : _____

Tél. privé : _____ Natel : _____

Tél. professionnel : _____

E-mail : _____

Numéro AVS (treize chiffres) : _____

Date de naissance : _____

Je m'inscris au(x) cour(s) (merci de joindre votre CV au bulletin d'inscription) :

Comptabilité orientée pratique du _____ au _____

Comptabilité générale du _____ au _____

Formation supérieure en comptabilité du _____ au _____

TVA du _____ au _____

Cours en

journée

soirée

Finance de cours

COP Fr. 3'950.-

CG Fr. 3'850.-

FSC Fr. 5'900.-

TVA Fr. 950.-

Paieiment

Privé

Employeur*

*Merci de bien vouloir envoyer la facture à l'employeur : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____

NPA : _____ Localité : _____

Date, signature et timbre de l'employeur :

Comment avez-vous connu Virgile Formation ? _____

Remarque : _____

Conditions du contrat

Inscription

Seules les inscriptions parvenues dans les délais seront prises en considération dans leur ordre d'arrivée. L'inscription au cours a valeur d'engagement définitif de l'élève pour la période du cours en question, quel que soit le chargé de cours, Virgile Formation s'engageant à pourvoir à son remplacement par un chargé de cours de qualités ou formation équivalentes.

Calendrier scolaire

Les vacances Virgile Formation correspondent, dans la mesure du possible, au calendrier scolaire des écoles du canton de Vaud.

Fréquentation des cours

Dans l'intérêt de l'enseignement, les cours seront suivis avec régularité et ponctualité. Aucune réduction de prix n'est accordée pour les leçons manquées. Une attestation peut être délivrée aux personnes ayant suivi les cours très régulièrement (au minimum 80 % du cours).

Paiement de la finance de cours

Le paiement de la finance de cours s'effectue à réception de la facture.

Annulation

L'inscription a valeur de contrat, soumis en tant que tel au C.O. Toutefois, la personne qui change d'avis peut révoquer ce contrat par simple communication écrite dans les 7 jours à compter de la date d'inscription, le timbre postal faisant foi.

Après le début du cours, aucune dispense de paiement ni de remboursement ne sera accordée, sauf cas de force majeure et sur demande écrite adressée à la direction. Dans tous les cas, des frais de gestion d'un montant de 100 francs seront exigés.

La direction se réserve le droit

- de renvoyer ou d'annuler un cours qui ne réunirait pas assez de participants
- de prendre toute mesure jugée opportune pour assurer la bonne marche des cours
- de modifier l'horaire.

Responsabilité

La direction décline toute responsabilité quant aux objets déposés dans les locaux.

Le présent document fait office de reconnaissance de dette au sens de l'article 82 LP.

Je, soussigné, reconnais avoir pris connaissance des conditions du contrat, les accepte, et m'engage à régler la finance de cours à réception de la facture.

Date :

Signature :

Bulletin à retourner chez Virgile Formation

A

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse



Virgile Formation
Case postale
1800 Vevey